

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE



Site CLIPS Formation

CLIPS Formation

- Maison des compétences,
Rue du Manoir,
76170 Lillebonne
- 7 Rue des Cerisiers,
76190 Sainte-Marie-des-Champs
- 124 Avenue Jean Lorrain, 76400 Fécamp



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :



Isabelle ADELINE
02 35 38 17 77
isabelle.adeline@clips-formation.com



Durée : 20 à 24h d'accompagnement
Possibilité de VAE collective pour les entreprises



ACCESSIBILITÉ :

Personnes en Situation de Handicap (PSH)

Des adaptations pourront vous être proposées sur le dispositif.

RÉFÉRENT HANDICAP :

benjamin.pochon@clips-formation.com
(Ste Marie des Champs)
farida.amarouche@clips-formation.com
(Lillebonne- Fécamp)

Le référent handicap peut être sollicité en amont de l'entrée en formation pour répondre à vos questions.



Pour assurer un début de parcours sécurisé sur France, l'AAP CLIPS Formation doit accompagner le candidat, dès le premier échange dans la recherche de financement, il lui revient également de s'assurer que toutes les démarches financières ont bien été effectuées et validées.

Le choix du financement revient au candidat, qui peut opter pour :

- L'utilisation de ses droits CPF avec des abondements éventuels selon sa situation :
- de son Opérateur de compétences (OPCO)
 - de France Travail
 - des régions
 - de son employeur
 - un autofinancement par le candidat

Siret : 332 701 952 000 76

Déclaration Activité : W762000939

UAI : 0763442D

Mise à jour : 5 nov. 2025



PUBLIC ET PREREQUIS :

La démarche est ouverte à tous (quels que soient l'âge, la nationalité et le statut), il suffit de justifier d'une expérience en rapport direct avec le diplôme visé en continu ou en discontinu à temps plein ou à temps partiel :

- Activité professionnelle salariée ou non
- Bénévolat et bénévoles aidants familiaux ou volontariat
- Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau
- Responsabilités syndicales
- Mandat électoral local ou fonction élective locale
- Participation à des activités d'économie solidaire, si le candidat est accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficulté
- Période de formation ou de stage, y compris une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ou une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

A noter : Il est également important de noter que certains publics ne sont actuellement pas éligibles au nouveau parcours France VAE. En effet, les candidats salariés du secteur public ou ceux visant un diplôme non répertorié dans la liste des certifications disponibles sur France VAE doivent suivre un parcours différent, mis en place avant la réforme de 2022, accessible via Centre Inffo : <https://vae.centre-inffo.fr/la-vae/>

Pour savoir si vous êtes éligible au parcours France VAE <https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/France-VAE-qui-est-eligible/>

OBJECTIFS :



La Validation des Acquis de l'Expérience permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de votre parcours professionnel ou personnel. Elle valorise votre expérience, facilite votre évolution ou reconversion professionnelle, et vous ouvre l'accès à une certification reconnue sans suivre une formation complète. La VAE favorise ainsi l'apprentissage tout au long de la vie et met en lumière vos savoir-faire auprès des employeurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Différentes selon les ministères : nous consulter.

MODALITÉS DE FORMATION :

Présentiel, distanciel, hybride

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS :

Pour les candidatures France VAE :

- Prise de contact 48 h après le dépôt de la candidature (hors week-ends)
- Pour les candidatures hors France VAE, nous contacter pour plus de renseignements
- Début de l'accompagnement dès la recevabilité obtenue

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Entretiens individuels / collectifs
- Entretiens d'explicitation
- Outils d'aide à la rédaction
- Simulation jury

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- 1/ Une information complète sur la VAE dans notre brochure ou sur notre site Internet
- 2/ Un accompagnement personnalisé pour constituer votre dossier de recevabilité
CLIPS Formation vous guide pas à pas dans la préparation de votre dossier de recevabilité, une étape essentielle pour déterminer la certification la plus adaptée à votre parcours, à vos objectifs professionnels et élaborer un dossier de recevabilité structuré
- 3/ Un soutien pour le financement adapté à votre situation
Votre Architecte Accompagnateur de Parcours CLIPS Formation vous oriente vers les dispositifs de financement correspondant à votre profil, prépare vos dossiers de demande d'aide et obtient avec votre accord les financements nécessaires à votre projet
- 4/ Une préparation complète avant le passage devant le jury
Nous vous accompagnons jusqu'à la phase finale : le passage devant le jury.

Votre AAP CLIPS Formation vous guide à chaque étape :

- Suivi de votre progression tout au long du parcours.
- Accompagnement individualisé pour la rédaction de votre dossier de validation.
- Préparation à l'entretien avec le jury.

5/ Un suivi après les résultats

Si le jury émet un refus ou une validation partielle, nous proposons un entretien de suivi afin de :

- Analyser votre passage devant le jury : points forts, points à améliorer, ressentis.
- Examiner la décision et les recommandations du jury.
- Identifier les compétences professionnelles non validées.
- Définir un plan d'action pour compléter ou renforcer vos acquis.

INDICATEURS DE RÉSULTAT :

Les étapes de l'accompagnement	taux de satisfaction globale (en %)	taux de réussite diplômes DAVA (en %)	taux de réussite totale DEAES (en %)	taux de réussite partielle DEAES (en %)
15	90	100	25	75

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :

- **Totale :** 80%
- **Partielle :** 20%